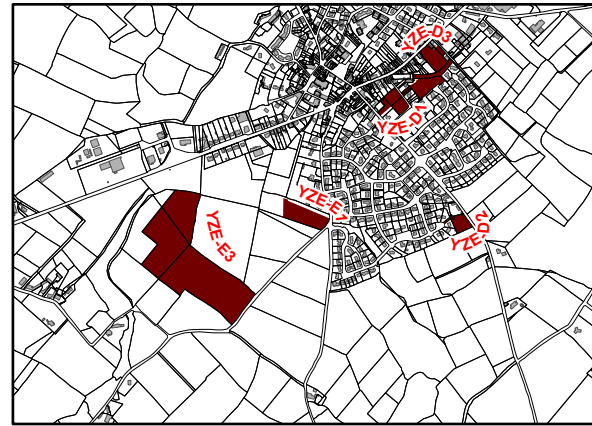
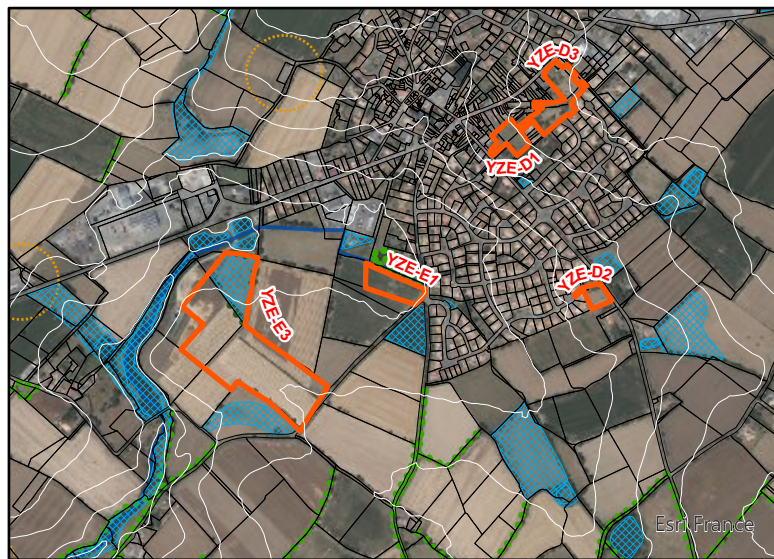




État des lieux



-  Secteurs retenus en extension de l'enveloppe urbaine
-  Zone humide
-  Zone inondable hors PPRI

Caractéristiques environnementales

- Haie champêtre pluristratifiée au sud est du site

Occupation du sol et paysage

- Parcelle agricole dédiée à la culture du blé

Caractéristiques urbaines

- Secteur au sud de la commune dans un secteur à dominante d'habitat
- Site bordé par un sentier/ piste cyclable qui rejoint le centre-bourg
- Desserte possible depuis la rue de la fontaine

Enjeux

- Intégration du bâti au tissu urbain existant
- Préservation de la haie champêtre pluristratifiée intégrée à un réseau bocager (corridor de déplacement)
- Valorisation du sentier/ piste cyclable dans le cadre des mobilités douces

Organisation de la desserte et des déplacements

- Un accès sera créé le long de la rue de la fontaine
- Un parking sera à prévoir en fond de parcelle à l'ouest
- Une liaison douce sera créée afin de relier le site au chemin piétonné au nord de la parcelle

Formes urbaines et organisation du bâti

- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant
- Les formes basses de bâtis seront à privilégier afin de préserver une notion architecturale et paysagère

Insertion paysagère

- Le cône de vue avec l'église sera à préserver
- Une frange paysagère sera créée au sud et à l'ouest du site afin de marquer une séparation avec le milieu agricole

Insertion environnementale

- Pas de mesure particulière



Programmation

Densité minimum de logements: 15 log/Ha

Typologie de logements: Individuels

Surface : 0,85 Ha

Rythme d'urbanisation envisagé: Moyen terme